

points - infos

DE REPÈRES

n° 26 février 2014

BULLETIN NUMÉRIQUE ET PÉRIODIQUE DE L'IRHSES

IRHSES, 46 avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 - tel : 01 40 60 23 11 - E.mail : irhses@snes.edu - www.irhses.snes.edu

SOMMAIRE

- Les anciens élèves de l'ENET et de l'ENSET dans le syndicalisme enseignant jusqu'à la fin des années 1960
- Liste des bios du tome 9 du Maitron
- Rapport moral
- Rapport financier
- Projet de modification des statuts

Dans ce bulletin, textes et votes sur les rapports moral et financier et la modification des statuts

ASSEMBLEE GENERALE le mardi 1^{er} avril 2014 après-midi au congrès du SNES à Marseille

Aller de l'avant

La vie de notre institut, qui fêtera son 30e anniversaire l'année prochaine, a été riche. Il est reconnu comme centre de formation syndicale depuis 1993, il a gagné en audience bien au-delà des adhérents et responsables du SNES. Publiant ses propres travaux, collaborant au CODHOS et au Maitron, participant à des colloques, soutenant des recherches et des publications, la dernière en date étant le livre de Laurent Frajerma, il a trouvé sa place dans le monde de la recherche en histoire du syndicalisme.

Force est cependant de constater que ses statuts, dont la rédaction était fortement marquée par le contexte de l'époque de sa création, ne correspondent plus à la réalité. C'est la raison pour laquelle il en sera proposé à la prochaine assemblée générale une simplification, plus adaptée au fonctionnement réel de l'IRHSES, proposition qui a fait l'objet d'un vote unanime du conseil d'administration en novembre dernier.

Sur le fond, ces nouveaux statuts ne changent rien aux principes fondamentaux de l'institut, et confirment le lien fort entre l'IRHSES et son principal membre fondateur, le SNES. Sur la forme, ils apportent une plus grande sécurité juridique aux décisions prises, et notamment au sujet de sa gestion comptable, tout en mettant en conformité les textes et les usages.

Au-delà de ces questions statutaires, l'IRHSES continue sa double tâche de recherche et de contribution à la formation des militants et syndiqués. C'est sur cette dernière tâche que nous portons nos efforts, notamment au travers de publications directement en rapport avec l'actualité, comme le fut le dernier numéro de *PdR-Infos* consacré aux missions et obligations de service des enseignants du second degré, avec l'objectif d'apporter un éclairage historique et un recul qui manque souvent à la formation des jeunes militants, naturellement enclins à regarder le présent comme une donnée immédiate.

Dans le présent numéro, vous pourrez également lire une contribution historique de Jacques Girault, sur le parcours des élèves de l'ENET puis de l'ENSET, où se formèrent de nombreux militants du SNET, puis du « nouveau » SNES après 1966-1967.

Aller toujours de l'avant peut sembler paradoxal pour un institut qui s'intéresse surtout au passé. Mais chacun sait qu'on ne s'y consacre que pour mieux éclairer le présent, et donc construire l'avenir.

Hervé le Fiblec

Les anciens élèves de l'ENET puis de l'ENSET

dans le syndicalisme enseignant jusqu'à la fin des années 1960

Par Jacques GIRAULT
Professeur émérite
à l'Université de Paris 13

Cet article est la reproduction d'une communication prononcée au Colloque organisé à l'ENSET de Cachan, le 24 octobre 2012, à l'occasion de la célébration du centenaire de la naissance de l'ENET

Entre 1912 et 1968, un peu plus de 5 600 élèves suivent une scolarité dans l'École normale de l'enseignement technique de 1912 à 1932, puis dans l'École normale supérieure de l'enseignement technique.

À l'ENET, un peu plus de 450 élèves commencent leur scolarité dans trois sections pour la première promotion, à cinq sections pour la dernière. 60 % d'entre eux sont des garçons, proportion qui reste stable tout au long des 56 années. Pendant la Première Guerre mondiale, seules les filles entrent à l'école.

Nous découperons les années d'ENSET en deux périodes, de 1932 à 1944, puis de 1945 à 1968. Dans la première, près de 900 élèves entrent à l'école, dont 59 % de garçons. À partir de 1939, ils n'effectuent qu'une partie de leurs études à l'école. Entre la Libération et 1968, on passe de six à treize sections avec près de 4 300 élèves, et 60 % de garçons.

Outre la forte présence féminine pendant les guerres, des sections scientifiques sont exclusivement féminines, comme la section A2 (économie domestique), jusqu'en 1949 où trois hommes apparaissent aux côtés des treize filles, déséquilibre qui se maintient jusqu'en 1961 où cette section est dédoublée entre A2 (Physique) et A'2 (économie domestique), cette dernière redevenant exclusivement féminine.

Quelques dates

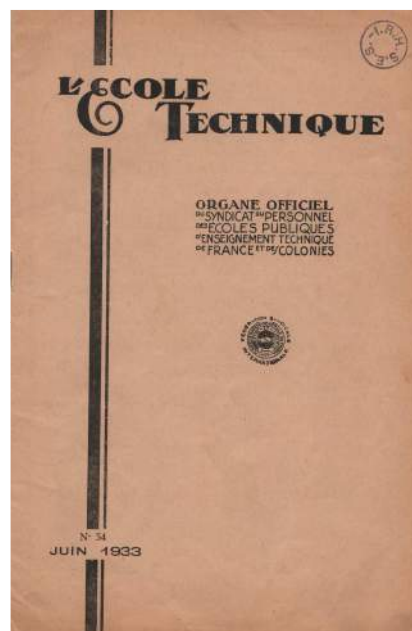
- 1891. Ouverture de sections normales, annexées à différentes Grandes Écoles et dont la mission est de former les professeurs de l'enseignement technique.
- 1912. Décret du 26 octobre donnant naissance à l'École normale de l'enseignement technique. Installation dans les locaux de l'École nationale des Arts et Métiers à Paris.
- 1925-1936. Création des sections "lettres langues", "dessin industriel" et "dessin et art appliqué".



- 1932. Reconnaissance en tant qu'École normale supérieure de l'enseignement technique (ENSET).
- 1950. Prolongation des études à trois années, mise en place de stages pratiques et pédagogiques.
- 1957. Installation sur le campus de Cachan.
- 1960. Décret du 21 novembre établissant que l'ENSET prépare dorénavant les élèves à l'agrégation, la durée des études étant portée à quatre ans. Préparation et création de nouvelles agrégations (secteurs technologiques et tertiaires) et large ouverture vers l'enseignement supérieur.
- 1962. Décret du 21 novembre créant le Centre national d'enseignement technique (CNET) comprenant l'ENSET et deux sections de lycée technique (Maximilien Sorre et Gustave Eiffel).

Jalons pour l'évolution du syndicalisme dans l'Enseignement technique

Depuis 1906, une Association amicale du personnel des écoles publiques d'enseignement technique publie *L'École technique*. Cette amicale est présente à l'ENET. Un Syndicat de l'enseignement technique, constitué en 1925, participe, en 1929, à la création dans la CGT d'une Fédération générale de l'enseignement. La question de la défense de l'enseignement technique donne un objectif au SET dans la CGT. Il prend le nom de Syndicat du personnel des écoles publiques d'enseignement technique de France et des colonies mais ne syndique pas les personnels des ateliers qui disposent également d'un syndicat.



Les sections de l'ENET et de l'ENSET

L'ENET comporte trois sections en 1912:

- A1-B** : section industrielle (sciences,, dessin industriel) pour les garçons
- A2** : section industrielle (arts ménagers) pour les filles
- D** : enseignement commercial, économie

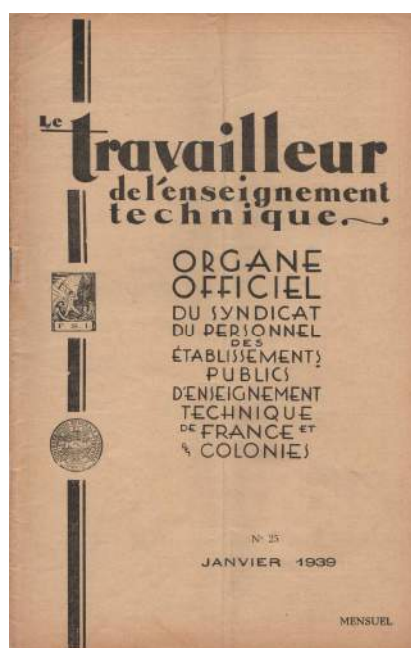
L'ENSET comprend cinq sections en 1932:

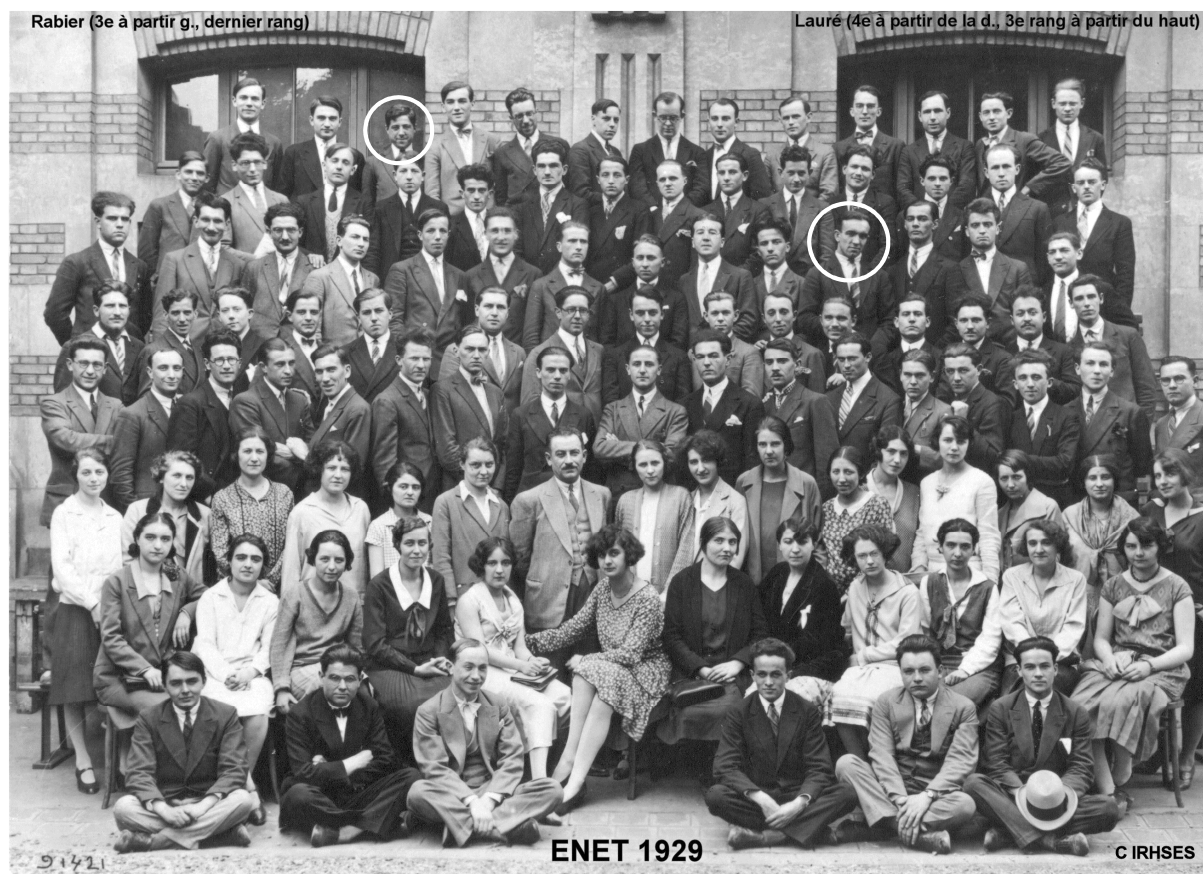
- A1** : mathématiques, sciences
- A2** : sciences industrielles et arts ménagers
- B** : dessin industriel
- D** : enseignement commercial, économie
- EF** : lettres, langues

L'ENSET comprend onze sections en 1960:

- A1** : mathématiques
- A'1** : physique
- A''1** : chimie
- A2** : chimie
- A'2** : économie domestique
- B** : mécanique
- C** : dessin, arts appliqués
- D** : sciences économiques
- E** : français
- F** : langues
- G** : histoire-géographie

En avril 1936, les deux syndicats fusionnent, tout en conservant le nom de Syndicat du personnel des écoles publiques d'enseignement technique de France et des colonies, mais en organisant deux sections (section A pour les professeurs des enseignements généraux et techniques théoriques, et section B pour le personnel des ateliers), auxquelles s'ajoutera une troisième section C pour les personnels administratifs et les agents. L'organe officiel du nouveau syndicat change alors de nom et devient *Le Travailleur de l'enseignement technique*.





L'ensemble des élèves présents à l'Ecole en 1929.

Cerclés en blanc, Philippe Rabier au dernier rang, et Georges Lauré au 6^e rang.

Le SPET entretient des rapports constants avec la direction de l'enseignement technique, mettant en avant les luttes revendicatives. Originalité, ce syndicat est dirigé par des communistes et leurs alliés, dont Philippe Rabier, secrétaire de la section A qui devient secrétaire général en 1939. Cette situation explique notamment les différences de réactions par rapport à celles des syndicats de la Fédération générale de l'enseignement-CGT, au moment des accords de Munich et du Pacte germano-soviétique.

Dans les centres de formation professionnelle qui se développent pendant la guerre, des enseignants d'enseignement général, souvent des instituteurs, côtoient des moniteurs d'atelier. Ces personnels appartiennent à des milieux sociaux syndicalisés. À la Libération, l'enseignement technique court connaît une

impulsion avec la création des centres d'apprentissage.

Ces personnels et ceux qui enseignent dans les écoles nationales professionnelles et les collèges techniques se regroupent dans un Syndicat national de l'enseignement technique. En 1948, la branche "écoles et services" reste dans la Fédération de l'éducation nationale et choisit l'« autonomie »¹, tandis que dans l'enseignement technique court, la section des centres d'apprentissage reste à la CGT, avec une petite minorité qui constitue un syndicat dans la CGT-FO, séparation officialisée en 1950. Le SNET adopte une attitude originale dans la FEN puisque son secrétariat national comprend des représentants des deux tendances, "autonomes" et "cégétistes", jusqu'en 1956 quand l'homogénéité du secrétariat national est décidée.

¹ Le référendum donne 43,4 % pour le maintien dans la CGT, 46,9 % pour l'autonomie, 9,7 % pour le passage à la CGT-FO.

Des militants syndicalistes

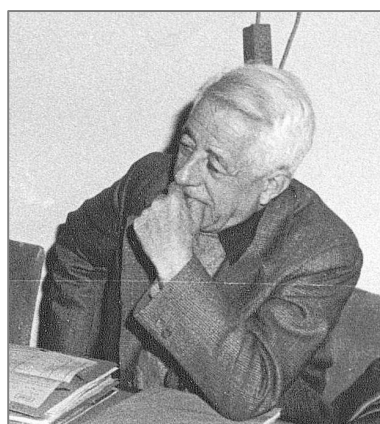
Dans le cadre d'une recherche en vue d'une thèse de doctorat sur l'histoire du syndicalisme dans l'enseignement technique, Julien Veyret a constitué un corpus à partir de la presse syndicale, des Archives nationales et du fonds Louis Astre, ancien secrétaire général du SNET. Il ne faut retenir pour notre recherche que les enseignants, les directeurs et inspecteurs susceptibles d'être passés par l'ENET ou l'ENSET, donc éliminer les surveillants, les professeurs techniques adjoints, les personnels de l'orientation scolaire professionnelle (OSP), les intendants. Nous avons aussi éliminé les enseignants sans prénoms, quand il y avait plusieurs anciens élèves ayant le même patronyme. Ainsi pour les huit premières lettres de l'alphabet, ont été mentionnés 247 membres des personnels dont 168 auraient pu passer par les deux établissements. Sur ces 247 individus, le total des anciens élèves s'élève à 57, dont six femmes. Les sections d'études les plus représentées sont A1 (sciences et mathématiques) avec 21 militants et les sections littéraires, 14 militants.

Un tiers donc des enseignants du technique (écoles pratiques de commerce et d'industries, des collèges et lycées techniques, des écoles nationales professionnelles) ayant des responsabilités nationales ou prétendant à celles-ci sortent des écoles. Certains anciens élèves ont connu d'autres engagements, notamment politiques. Pourraient expliquer ces absences de militantisme les conséquences des distances entretenues entre ces anciens élèves et leurs collègues. Adhérer au syndicat oui, mais accepter des responsabilités ne paraît pas aussi évident. Une autre hypothèse relève de l'expérience syndicale passée des élèves. Ainsi ceux qui étaient élèves des écoles normales d'institutrices et d'instituteurs ont acquis une connaissance du syndicalisme d'autant que leurs engagements syndicaux ont été valorisés après 1945. De la même façon, le passage par les classes préparatoires a pu jouer un rôle. En effet, après 1945, un actif militantisme de type syndical s'y développe, notamment dans

l'Union nationale des étudiants de France. Notons enfin que les professeurs du technique adhèrent peu au SGEN avant les années 1960-1970.



Philippe Rabier
en 1938 et 40
ans plus tard



ci-dessous
Lauré et Rabier
au congrès de la
FEN de 1949



Parmi les responsables du bureau national, la proportion des anciens élèves de l'école progresse. En 1933, parmi les sept membres du bureau national du Syndicat de l'enseignement technique, un seul sort de l'ENET. En 1946, parmi les seize membres du bureau du SNET figurent six anciens élèves dont les deux secrétaires, le secrétaire général Philippe Rabier et son adjoint René Cartailier*, chaque section (A, D et EF) étant représentée de façon égale.

Par la suite, deux secrétaires généraux, Georges Lauré* et Bernard Roulet sont des anciens de l'ENET et de l'ENSET. A partir de 1961, leur successeur Louis Astre ne sort pas de cette dernière, mais les deux autres principaux secrétaires, Gaston Langlois* et Emilien Pélisset* sont anciens élèves.



Georges Lauré, congrès FEN 1962

© IRHSES



Bernard Roulet
au congrès de 1960

Sur les 182 membres des commissions administratives nationales, élus titulaires ou suppléants, du SNET et des responsables de catégories entre 1950 et 1965, 111 sont susceptibles d'être des anciens de l'ENET ou de l'ENSET, dont 12 femmes². Parmi eux la moitié (63) sont des anciens élèves dont 9 femmes. Parmi ces dernières, cinq effectuent seulement de un à trois mandats, une a été élève de l'ENSET, Clotilde Constantin*, de Grenoble, reste pendant presque toute la période, élue de la tendance "Union pour une action syndicale efficace". Tous sexes confon-

us, les sections A et EFG dominent largement (21 et 19) sur les sections D (12) et B (9).

Deux grandes tendances ou courants de pensées se partagent la direction du SNET. Les partisans de l'autonomie du syndicat en 1947-1948 attirent les anciens tenants de "Force ouvrière" et restent majoritaires tout au long de la période. Les partisans du maintien dans la CGT en 1948, appelés dans un premier temps "cégétistes", forment une tendance "Unité et action" en 1951-1952 qui devient "Union pour une action syndicale efficace" trois ans plus tard. Les anciens élèves de l'ENET ou de l'ENSET pèsent plus parmi ces derniers, qu'ils soient élus ou suppléants, notamment parmi les anciens de la section A. Enfin, élément non négligeable, la transformation du statut, de boursier à fonctionnaire, a certainement joué un rôle. En témoigne la présence d'un élève de l'ENSET parmi les membres suppléants de la CA en 1954-1955, ce qui ne devient la règle qu'à partir de 1959.



Emilien Pélisset
en 2008



Gaston Langlois
au congrès SNES 1973

²Je remercie Alain Dalançon, président de l'Institut de recherches d'histoire sur les enseignements de second degré

(SNES). les astérisques signalent les militant(e)s biographié(e)s dans le dictionnaire.

Des militants anciens élèves

L'établissement des notices du *Dictionnaire biographique, Mouvement ouvrier, mouvements social 1940-1968*, le Maitron, en cours de rédaction, permet de cerner certaines caractéristiques. Parmi la centaine d'anciens élèves y figurant jusqu'à la lettre L, des grandes tendances apparaissent. Environ un douzième des notices concernent des femmes exerçant le plus souvent dans les établissements techniques de jeunes filles. L'origine familiale modeste caractérise cet ensemble : des employés, des enseignants (et parmi eux une majorité d'enseignants du primaire). Toutefois les origines sociales des jeunes femmes, comme pour les institutrices, sont sensiblement plus élevées que pour les hommes (aucune fille d'ouvriers, mais de nombreux parents enseignants ou employés).



Etienne Camy-Peyret, secrétaire gal adjoint du SNES, Georges Innocent, secrétaire gal du SNESup en 1970

Les conjoints ou conjointes, quand on connaît leur profession (90 % d'entre eux), appartiennent très majoritairement au corps enseignant : par exemple une institutrice pour Georges Lauré, secrétaire général du SNET de 1949 à 1956, ce qui est également le cas pour Philippe Rabier. Caractéristique plus riche de sens, plus de la moitié sont des anciennes élèves de l'ENET et surtout de l'ENSET, souvent dans des mêmes sections et promotions, comme c'est le cas pour l'épouse de Bernard Roulet, secrétaire général de 1956 à 1959, ou bien pour Etienne Camy-Peyret*.

Cette situation correspond à la moitié des militants syndicalistes, alors que la dispersion professionnelle augmente pour les conjoints des militantes.

Reviennent le plus souvent les sections littéraires et scientifiques et dans ces sections dominant les anciens élèves des écoles normales d'instituteurs, plus portés à une activité syndicale. Très peu ont accompli un cursus dans l'enseignement technique. Parfois aussi l'entrée dans les écoles nationales intervient tardivement. Par exemple, Bernard Abraham*, après son service militaire, est reçu à 26 ans à l'Ecole normale nationale d'apprentissage, en même temps que son épouse, et devient professeur d'enseignement général au centre d'apprentissage de Coutances (Manche). Pour progresser professionnellement, quatre ans plus tard, il est reçu à l'ENSET en section E et passe directement en troisième année. Nommé au collège technique de Saint-Nazaire, il exerce des responsabilités locales et régionales dans le SNET puis dans le SNES, qu'il complète par un militantisme communiste, tandis que son épouse est responsable du SNETP-CGT.

Pour les anciens élèves des classes préparant aux écoles d'ingénieurs d'Arts et Métiers, intégrant par la suite la voie enseignante, la section B (constructions mécaniques) domine. Ainsi Léon Lavallée*, fils d'un entrepreneur en charpentes, ingénieur de l'école d'Arts et Métiers d'Angers, après une année d'ingénieur dans une usine d'aviation, réussit le concours en 1940. Communiste depuis 1935, il arrive à Paris en octobre 1940 et participe à l'organisation de groupes clandestins à l'ENSET qui fut une des bases du mouvement communiste étudiant. Tout en suivant les cours, il dirige l'organisation clandestine des étudiants communistes à Paris jusqu'à son arrestation en septembre 1942. Il retrouve la profession enseignante au CNTE en 1958.

Puisque la guerre est évoquée, n'oublions pas le martyrologe des anciens de l'ENSET, par exemple Raymond Deken*, entré à l'ENET en 1931, sorti de l'ENSET, désigné en août 1944 par la Résistance comme chef

militaire de la région de Valenciennes, arrêté par la Gestapo le 11 août, fusillé le 1^{er} septembre. Sa dépouille fut transférée, en décembre 1946, dans la crypte des victimes de l'Université résistante dans la chapelle de la Sorbonne à Paris, avec celles de onze autres maîtres et élèves.

Contraste avec la situation précédente, après la Seconde Guerre mondiale, une majorité de jeunes militants, maintenant au travail, occupent des responsabilités syndicales ou politiques dans les instances syndicales ou politiques, nationales ou régionales.

Une petite proportion exerce des responsabilités syndicales ou politiques pendant leur scolarité dans les écoles. Par exemple Suzanne Bouilly*, fille d'un couple d'instituteurs dont le père devint député socialiste, entre à l'École normale d'institutrices de Melun puis à l'ENET en 1925 en section littéraire. Elle milite dans les milieux d'étudiants socialistes. Le cercle socialiste commun aux écoles normales supérieures accepte les élèves de l'ENET. Elle y rencontre Maurice Deixonne*, normalien de la rue d'Ulm. Comme son mari, elle milite dans le syndicalisme et le socialisme dans ses différentes affectations.

Autre exemple, Robert Cerisier* entre à l'ENSET en 1948 en section D. Membre du Parti communiste français depuis 1945, il devient secrétaire de la cellule communiste de l'ENSET, puis secrétaire de la section syndicale. Par la suite, il est secrétaire régional dans la Somme du SNET puis du SNESup, gardant de ses années d'école le souvenir d'une école de syndicalisme.

Nous pourrions citer les mêmes itinéraires avec Georges Innocent*, membre du bureau syndical en 1946, en contact avec des étudiants militants syndicalistes qui devient le premier secrétaire général du SNESup après la victoire de la liste réagissant contre les orientations impulsées par l'équipe dirigeante en 1968, ou bien Jean-Claude Garric*, secrétaire syndical de l'ENSET en 1964-1965, devenu secrétaire général du SNESup à la fin des années 1990.

Deux autres exemples peuvent être évoqués. Jean Bastié*, instituteur, réussit à l'ENSET en 1943. Pour permettre aux élèves d'avoir une nourriture convenable, il contribue à l'organisation d'une cuisine-cantine. Au début de 1944, il participe à l'organisation du refus du Service du travail obligatoire contre les orientations de la direction de l'école. Aussi, à la rentrée des élèves à la Libération, membre du Parti communiste français, devient-il le secrétaire de la section du SNET de l'école. Il participe aux congrès nationaux du SNET et de la nouvelle Fédération de l'Éducation nationale. En son sein, une sous-commission des ENS est mise en place à laquelle il prend part. Actif syndicaliste, il anime en 1957 un courant "hors tendance". Devenu assistant de géographie, il quitte le PCF et s'engage dans le syndicalisme universitaire autonome. Son expérience militante lui fait jouer un rôle dirigeant dans cette organisation plus conservatrice.

Autre cas, à partir de 1945, à l'ENSET dans la section A, un jeune normalien, Etienne Camy-Peyret, fils d'instituteur, fait ses premières armes syndicales. Devenu dirigeant de la tendance "Union pour une action syndicale efficace", après la fusion avec le SNES, il devient secrétaire général de l'organisation de 1971 à 1981, bel hommage rendu par le syndicat des professeurs à un homme venu du technique. Dans le mini-secrétariat dirigeant après la fusion des deux syndicats, SNES et SNET, les trois représentants du SNET, François Blanchard*, Étienne Camy-Peyret, André Dellinger* sont des anciens élèves de l'ENSET. Une reconnaissance identique s'était produite quelques années avant. Georges Lauré, ancien de l'ENET, secrétaire général du SNET était devenu secrétaire général de la Fédération de l'Éducation nationale de 1956 à 1966 dans une fédération dominée par les gros effectifs du Syndicat national des instituteurs.

Enfin plus des deux-tiers accomplissent leur carrière professionnelle dans les établissements techniques, parfois classes de techniciens supérieurs ou dans les instituts universitaires de technologie. C'est la preuve

CONCLUSION

L'ENET et l'ENSET forment des futurs enseignants et enseignantes du technique. Avec l'unification des enseignements de second degré, une partie de cette spécificité s'atténue. Des générations se sont succédé dans ces écoles, formées à l'enseignement technique mais aussi aux réflexions sur ses contenus et ses finalités. Jusqu'au Front populaire, avec le lent développement de l'enseignement technique, ces écoles forment des professeurs et apparaissent comme une citadelle à défendre et à faire prospérer. Leurs élèves jouent un rôle dans la mise en place et l'affirmation de la qualité de l'enseignement technique. Soudés, ils partent à la conquête d'une excellence et rencontrent les tenants de cette formation technique dans un enseignement secondaire de qualité. Les rapproche des autres écoles normales supérieures, la revendication du passage du statut d'élève boursier à celui d'élève professeur, conquis au début des années 1950. L'entrée dans la fonction publique transforme les mentalités, prélude à la reconnaissance des enseignants du technique comme une des composantes d'un enseignement de qualité dans le cadre de l'Éducation nationale. Mais cet alignement conquis n'émousse pas la lutte pour bénéficier de droits nouveaux, par exemple l'ouverture d'une quatrième année pour la préparation des agrégations, ainsi que la reconnaissance d'agrégations spécifiques aux disciplines relevant de l'enseignement technique et à ses nouvelles filières, revendications permanentes du SNET et de la section syndicale de l'ENSET. Il s'agit d'obtenir des maîtres habilités à développer un enseignement technique supérieur. C'est aussi la condition de la diversification des concours qui correspond à l'introduction de nouvelles sections. Ici la revendication naît et s'entretient tout au long d'une carrière enseignante. Les instances nationales des syndicats accordent à l'ENSET un regard particulier, d'autant qu'un internat dans l'école à Cachan renforce la solidarité des élèves. Son élargissement répond aux besoins d'un enseignement en expansion qui constitue un enjeu de taille pour alimenter les luttes et les espoirs

■



André Dellinger



François
Blanchard

du rôle qu'a pu jouer la formation reçue à l'ENSET. Toutefois, cette formation ouvre la voie à d'autres responsabilités. Ainsi Michel Belorgeot*, élève de la section B, militant de la tendance "autonome", devint un des piliers de l'IUT de Montpellier, tout en étant adjoint au maire et conseiller général de la ville. De même pour Jean Aigoïn*. Entré à l'ENSET en 1950, il prend contact avec le Parti communiste internationaliste et devient, par la suite, dirigeant national du courant "Ecole émancipée" qui fut créé sous son impulsion dans la direction nationale du SNET. En désaccord avec le SNES dans lequel il avait conservé ses responsabilités, il adhéra au SGEN. Membre du Parti socialiste, il fut adjoint au maire de Montluçon, chargé des questions culturelles. Professeur à l'école des Arts et Métiers de Cluny, enseignant la technologie à l'ENSET après avoir été élève des Arts et Métiers puis de l'ENET, Lucien Géminard*, militant syndical, devient inspecteur général en 1964. Il témoigna à plusieurs reprises sur l'enseignement technique et ne dissimula jamais son engagement syndical.

BIOS des militant(e)s du second degré du tome 9 du Dictionnaire biographique Maitron traitées avec le concours de l'IRHSES



Le tome 9 du Dictionnaire compte dans sa version papier 250 biographies intégrales**, auxquelles s'ajoutent 113 notices annoncées par un chapeau*. Mais la base Maitron-en-ligne en contient 2644.

Il n'existe en effet plus de CDrom complémentaire. Tout acheteur du tome 9 peut accéder à toutes les notices mises en ligne sur Maitron-en-ligne.

Vous trouverez ci-après la liste des 69 notices des militant(e)s du second degré du tome 9 traitées avec le concours de l'IRHSES :

Ménabé Pierre (par C. Beziers, A. Dalançon)

Né le 18 août 1924 à Ponçins (Loire), mort le 6 septembre 2003 à Grimaud (Var) ; professeur de lettres classiques ; militant de la FEN et du SNES dans l'académie de Dijon, secrétaire de la section académique (1968-1978) ; militant du PSU puis du PCF.

Menut Robert (par A. Dalançon)

Surveillant puis adjoint d'enseignement ; militant du SNES, secrétaire de catégorie, membre de la CE nationale (1946-1948)

Mérat Lucien (par A. Dalançon)

Né le 23 août 1891 à Charny-le-Bachot (Aube), mort le 9 octobre 1957 à Charny-le-Bachot ; professeur agrégé d'allemand ; militant syndicaliste, secrétaire de la FGE, secrétaire du SPES, puis du SNES ; militant socialiste.

Merrien Jean (par A. Dalançon)

Né le 10 octobre à Landerneau (Finistère), mort le 26 décembre 1932 à Marseille (Bouches-du-Rhône) ; professeur puis surveillant général ; militant du SNES dans l'académie de Rennes.

Mesliand Claude (par J. Girault)

Né le 3 août 1928 à Limeray (Indre-et-Loire) ; professeur puis recteur d'académie ; militant syndicaliste (SNES puis SNESup) ; militant communiste jusqu'au début des années 1980.

Mesplède Georges (par A. Dalançon)

Né le 18 juillet 1910 à Bordeaux (Gironde), mort le 30 janvier 1989 à Bergerac (Dordogne) ; professeur ; militant syndicaliste du SNEPS puis du SNCM, militant de la SFIO, du PSOP puis du PCF jusqu'en 1956 ; militant de Tourisme et Travail.

Metterie Michel (par A. Dalançon)

Né au Havre (Seine-Maritime) le 25 juin 1928 ; professeur d'anglais ; militant syndicaliste du SNET puis du SNES ; militant socialiste à Nantes (Loire-Atlantique).

Meunier Paul (par J. Girault)

Né le 13 octobre 1893 à Bignicourt (Ardennes), mort le 26 juin 1973 au Mée-sur-Seine (Seine-et-Marne) ; professeur puis inspecteur général de l'enseignement technique ; militant du SNET, membre du BN de 1946 à 1948.

Mezzanetti Marcel (par A. Dalançon)

Professeur en Algérie ; militant syndicaliste du SNCM puis du SNES

Michel Georges (par A. Dalançon)

Professeur agrégé de mathématiques ; militant syndicaliste du SNES à Paris, militant de la FEN-CGT, membre de la CA nationale (1949-1958).

Migozzi (par A. Dalançon)

Surveillant puis professeur; militant syndicaliste du SNET à Paris

Migozzi Marcel (par J. Girault)

Né le 6 mars 1936 à Toulon (Var) ; instituteur puis professeur d'enseignement général des collèges dans le Var ; militant syndical ; militant communiste, adjoint au maire du Cagnet-des-Maures.

Mirgoux André (par A. Dalançon)

Né le 17 mars 1921 à Piedmont, commune de Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle) ; professeur agrégé de mathématiques ; militant socialiste ; militant syndicaliste et mutualiste, secrétaire de la section académique de Nancy du SNES (1946-1967), vice-président de la section départementale de la MGEN (1947-1992).

Moeglin Marie-Joseph (par A. Dalançon)

Né le 5 juin 1919 à Kaysersberg (Haut-Rhin), mort le 7 juin 2011 à La Madeleine (Nord) ; professeur agrégé d'allemand ; militant syndicaliste du SNES dans l'académie de Lille.

Mohier André (A.D, J.G)

Né le 10 octobre 1895 à Corneuil (Eure), mort le 12 juin 1885 à Illiers-l'Evêque (Eure) ; professeur aux écoles nationales des Arts et Métiers ; militant du SNET.

Moissonnier Maurice (par J. Girault)

Né le 26 juin 1927 à Roanne (Loire), mort le 23 juin 2009 à Oullins (Rhône) ; professeur, historien ; militant du SNES, militant communiste dans le Rhône.

Moithy Madeleine (née Wasmuth)(par A. Dalançon)

Professeure agrégée dans le Nord ; Résistante ; militante du SNES

Molimart Jean (par A. Dalançon)

Professeur agrégé d'anglais ; militant syndicaliste du SNES ; pacifiste.

Monbouyran Léo (par J. Girault)

Né le 22 avril 1891 à Provins (Seine-et-Marne), mort le 3 mai 1972 à Sceaux (Hauts-de-Seine) ; professeur à l'étranger ; militant syndicaliste ; militant communiste.

Mondot André (par A.Dalançon)

Né le 28 février 1913 à Artix (Basses-Pyrénées/Pyrénées-Atlantiques), mort le 23 janvier 1985 à Gradignan (Gironde) ; professeur d'allemand ; militant syndicaliste, secrétaire de la section départementale de la Gironde de la FEN, secrétaire de la section académique de Bordeaux du SNES, co-secrétaire général du nouveau SNES en 1966-1967.

Monod Gustave (par J. Girault)

Né le 30 septembre 1885 à Mazamet (Tarn), mort le 25 décembre 1968 à Paris (VIe arr.) ; professeur puis directeur de l'enseignement de second degré ; militant pédagogique ; militant de la Ligue des droits de l'Homme.

Montagne Eugène (par ADalançon, J.Girault)

Né le 5 octobre 1901 à Savigneux-en-Forez (Loire), mort le 12 octobre 1978 à Marmande (Lot-et-Garonne) ; professeur technique adjoint ; militant syndicaliste du SPET puis du SNET.

Montillet Paul (par A.Dalançon)

Né le 12 avril 1918 à Capdenac-Gare (Aveyron), mort le 3 décembre 1998 à Fontaine (Isère) ; professeur dans l'enseignement technique ; militant syndicaliste du SNET puis du SNES, co-secrétaire académique (1970-1975) ; militant communiste.

Morey Micheline (par A.Dalançon)

Professeure agrégée d'histoire-géographie ; militante du SNES, membre du Conseil de l'enseignement de second degré.

Morfaux Louis-Marie (par A.Dalançon)

Né le 26 mars 1904 à l'Isle-sur-le-Doubs (Doubs), mort le 18 février 1999 à Paris (VI^e arr.) ; professeur agrégé de philosophie ; résistant ; militant syndicaliste du SNES ; fondateur en 1947 de l'Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public.

Morin Robert (par A.Dalançon)

Né et mort à Vesoul (Haute-Saône), 5 avril 1927 - 29 juin 1993 ; professeur agrégé de grammaire ; militant syndicaliste, secrétaire de la section départementale de Haute-Saône de la FEN (1957-1973), secrétaire de la section départementale puis de la section académique de Besançon du SNES (1967-1969), membre de la CA nationale.

Morizot S. (par A. Dalançon)

Surveillant général à Paris ; militant du SNES, secrétaire de catégorie (1946-1947)

Morvan Pierre (par A.Dalançon, J.Girault)

Né le 30 novembre 1889 à Sourdeval (Manche), mort le 5 juin 1985 à Sèvres Anxaumont (Vienne) ; professeur à Fontainebleau (Seine-et-Marne) ; militant radical-socialiste ; militant syndicaliste.

Mossé Fernand (par A.Dalançon)

Né le 25 mai 1892 à Marseille (Bouches-du-Rhône), mort en 1956 ; professeur agrégé d'anglais en lycée puis professeur au Collège de France ; syndicaliste du SPES puis du SNES ; membre du CSEN.

Mossé-Bastide Rose-Marie (par A. Dalançon)

Née en 1909, morte en 1999 ; professeure agrégée de philosophie ; militante du SNES à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Moulène Gabriel (par A. Dalançon)

Professeur ; militant du SNET, membre de la CA nationale de 1957 à 1966.

Mounolou Jean (par A. Dalançon)

Né le 5 juin 1911 à Lesparre (Lesparre-Médoc) (Gironde), mort le 27 février 1983 à Bordeaux (Gironde) ; professeur d'anglais aux ENI de la Gironde ; militant syndicaliste de la FEN (secrétaire de la commission laïque puis de la commission pédagogique), du SNPEN (secrétaire général de 1952 à 1963) et de la CMOPE (1953-1971), militant associatif de la MGEN, de la MAIF, de la MRIFEN et des Francas à Bordeaux.

Nachin André (par A. Dalançon)

Né le 2 décembre 1932 à Giromagny (Territoire de Belfort) ; professeur de lettres ; militant du SNES dans l'académie de Besançon ; militant écologiste, conseiller municipal de Besançon (1989-1995), militant socialiste.

Najeau de Bever (par A. Dalançon)

Professeur ; militant syndicaliste du SNES dans l'académie de Paris.

Naves Raymond (par Pierre Petremann)

Né le 18 mars 1902 à Paris (VIIe arr.), mort le 15 mai 1944 à Auschwitz (Pologne) ; maître de conférences à la faculté des Lettres de Toulouse ; militant syndicaliste de la FGE ; militant socialiste SFIO ; résistant.

Néaumont Philippe (par A. Dalançon)

Né le 13 juillet 1917 à Migné-Auxances (Vienne), mort le 26 mai 2002 à Vincennes (Val-de-Marne) ; professeur d'éducation physique ; militant syndicaliste, secrétaire général du SNPEP puis du SNEP (1956-1969), membre du bureau fédéral de la FEN (1956-1969), secrétaire de la section départementale du Val-de-Marne ; militant socialiste.

Nicolas-Charles Désiré (par A. Dalançon)

Né le 27 août 1930 au Bourg-d'Oisans (Isère), mort le 22 janvier 1998 à Saint-Hilaire-du-Touvet (Isère) ; instituteur puis PEGC en Isère ; militant syndicaliste, membre du bureau national du SNI puis du SNI-Pegc, membre de la CA nationale de la FEN et secrétaire de la section départementale de l'Isère ; militant socialiste, adjoint au maire de Pont-de-Claix.

Nicoud Marcel (par A. Dalançon)

Né le 17 janvier 1904 à Lyon (2e arr.) (Rhône), mort le 17 août 1990 à Macon (Saône-et-Loire) ; professeur d'école primaire supérieure puis de collège moderne dans le Rhône ; militant syndicaliste, secrétaire de la section départementale du Rhône du SNEPS puis du SNCM puis du SNES ; militant socialiste.

Nicoud Marthe (par A. Dalançon)

Née le 31 octobre 1905 à Lyon (6e arr.) (Rhône), morte le 9 mai 1998 à Lyon (5e arr.) ; professeur d'école primaire supérieure puis de collège dans le Rhône, militante du SNCM puis du SNES.

Nony Amédée (par A. Dalançon)

Né le 19 janvier 1931 à Saint-Hilaire-les-Courbes (Corrèze) ; instituteur ; militant syndicaliste du SNI et de la FEN dans la Vienne ; militant communiste.

Normand Paule (par A. Dalançon)

Née le 10 janvier 1895 à Perrier (Puy-de-Dôme), morte le 6 décembre 1974 à Lyon (1er arr.) (Rhône) ; professeure de lettres ; militante syndicaliste du SNCM puis du SNES dans le Rhône, élue au CESD ; conseillère municipale de Lyon.

Ochin (par A. Dalançon)

Professeur d'éducation physique ; militant syndicaliste du SNEP à Grenoble

Othon Marguerite (par A. Dalançon)

Professeure puis directrice de collège technique ; militante du SNET, membre du Conseil de l'enseignement technique.

Pacouil Valentin (par A. Dalançon)

Né le 16 décembre 1910 à Paris (Xe arr.), mort le 15 janvier 1990 à Paris (XVe arr.) ; professeur ; militant du SNES, secrétaire de la section académique de Montpellier (1946-1952), membre de la CE (1946-1948) puis de la CA nationale (1950-1956).

Pacquez Gustave (par A. Dalançon)

Né le 9 novembre 1888 à Hallennes-lez-Haubourdin (Nord), mort le 31 mai 1978 à Saint-Léonard (Pas-de-Calais) ; directeur d'EPS puis de collège ; militant syndicaliste du SNEPS puis du SNCM (secrétaire général de 1937 à 1947), puis du Syndicat national des principaux et directrices de collèges ; militant socialiste.

Pagès Antoine (par J. Girault)

Né le 25 janvier 1931 à Perpignan (Pyrénées-Orientales) ; professeur ; militant du SNES et du SNET ; militant du PCF dans l'Aude.

Palix Georges (par A. Dalançon)

Né le 4 février 1909 à Privas (Ardèche), mort le 1er août 2000 à Nice (Alpes-Maritimes) ; professeur de l'enseignement technique ; militant syndicaliste du SNET à Nice.

Paniel Jean (par A. Dalançon)

Professeur agrégé de sciences naturelles ; militant associatif de l'Union des naturalistes de l'enseignement secondaire et militant syndicaliste du SNES, membre du CESD.

Paquereau Aimé (par A. Dalançon)

Né le 30 mars 1923 à Availles-Thouarsais (Deux-Sèvres), mort le 4 janvier 2010 à Niort (Deux-Sèvres) ; professeur puis chef de service au rectorat de Poitiers (Vienne) ; militant du SNET et de la FEN dans les Deux-Sèvres ; maire d'Availles-Thouarsais.

Paquot André (par A. Dalançon)

Né le 8 novembre 1910 à Château-Thierry (Aisne), mort le 10 juillet 1944 au camp de Mauthausen (Allemagne) ; professeur agrégé ; résistant dans le Puy-de-Dôme ; déporté.

Paraire Pierre (par A. Dalançon)

Né le 1er novembre 1904 à Marseille (Bouches-du-Rhône), mort le 4 mars 2001 à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine) ; professeur puis psychologue scolaire ; militant syndicaliste du SNES, membre de la CA et du bureau national, militant de l'Association française des psychologues scolaires.

Parc Jean (par A. Dalançon)

Né le 29 septembre 1905 à Saint-Martin des Champs (Finistère), mort le 23 janvier 1997 à Cugand (Vendée) ; professeur de mathématiques ; militant du SNES et de la FEN en Loire-Inférieure/Atlantique.

Parpaite Raymond (par J. Girault)

Né le 20 mai 1920 à Paris (XXe arr.), mort le 27 décembre 1991 à Douai (Nord) ; professeur ; militant du SNES.

Pasquier Françoise (par J. Girault)

Née le 10 novembre 1933 à Houilles (Seine-et-Oise/Yvelines) ; professeur ; militante du SNES en Seine-et-Oise/Yvelines ; militante communiste.

Pastor Jacques (par A. Dalançon)

Né le 16 novembre 1903 à Paris (XVIIIe arr.), mort le 1er novembre 1969 à Nanterre (Hauts-de-Seine) ; professeur agrégé de sciences naturelles ; militant syndicaliste, dirigeant du Syndicat national des maîtres et maîtresses d'internat (1925-1933), du Syndicat national des professeurs adjoints, répétiteurs et répétitrices (1933-1937), du SPES (1937-1939), du SNES (1945-1949) ; résistant du FNU et des FTP, lieutenant-colonel des FFI ; président départemental de l'ANARC ; militant communiste, conseiller municipal à Colombes (1948-1951) puis à Nanterre (1953-1969).

Pastor Léona (par A. Dalançon)

Surveillant général à Paris ; Résistant.

Patard Edouard (par A. Dalançon)

Né le 11 avril 1921 à Ménil-Hubert-sur-Orne (Orne), mort le 12 janvier 1985 à Paris (XVIIIe arr.) ; professeur d'histoire-géographie, militant syndicaliste du SNES, membre de la CA nationale et du BN (1964-1981), secrétaire national de la catégorie des certifiés (1966-1981).

Patry Robert (par A. Dalançon)

1908-1995 ; professeur d'histoire-géographie ; militant syndicaliste du SNES et de la FEN

Patry Simone (par J. Girault)

Née le 9 juillet 1916 à Pantin (Seine/Seine-Saint-Denis), morte le 30 novembre 2007 dans le canton de Zurich (Suisse) ; professeure ; militante syndicaliste.

Payan Juliette (par A. Dalançon)

Née le 5 mai 1903 à Saint-Rambert d'Albon (Drôme), morte le 16 avril 1996 à Valence (Drôme) ; professeure ; militante syndicaliste du SNCM puis du SNES de 1945 à 1952.

Pech Jeanne (par A. Dalançon, J. Girault)

Née le 18 août 1897 à Carcassonne (Aude), morte le 21 mars 1977 à Limoux (Aude) ; surveillante générale à Paris ; militante du SNES.

Pecoil Michel (par A. Dalançon)

Né le 28 février 1902 à Saint-Vincent (Puy-de-Dôme), mort le 22 février 1984 à Cébazat (Puy-de-Dôme) ; professeur ; militant du SPES puis du SNES et de la FEN dans le département de l'Allier.

Pélanne Yves (par A. Dalançon)

Professeur d'histoire-géographie ; militant du SNET.

Pélisset Emilien (par A. Dalançon)

Né le 10 février 1929 à Nuits-Saint-Georges (Côte d'Or) ; professeur agrégé de géographie ; militant syndicaliste du SNET, secrétaire national (1962-1966) ; président de l'EPI (informatique pédagogique française).

Suivez l'activité de l'Institut FSU en visitant régulièrement son site internet : institut.fsu.fr/



**Actes du colloque organisé par
l'Institut FSU et l'IRHSES
avec le concours du CURAPP et Paris VIII**

Les enseignants sont réputés pour la récurrence et la force de leurs grèves. Ils doutent cependant régulièrement de l'efficacité de cet outil tout en se déclarant parfois prêts à faire d'hypothétiques grèves longues mais pas la prochaine grève de 24 heures.

Historiens, sociologues et militants ont confronté leurs regards sur ces luttes à multiples facettes, échelonnées entre 1920 et 2010. Un livre précieux pour tous ceux qui sont en quête d'une efficacité renouvelée des mobilisations enseignantes.

A commander à l'IRHSES : 8€, franco de port

RAPPORT MORAL 2012-2013

Ce rapport concerne l'activité de l'IRHSES sur la période s'étendant de la dernière AG au congrès du SNES de Reims en avril 2012 jusqu'à la fin 2013. L'équipe de travail, toujours réduite, a essayé de poursuivre le travail dans les différentes branches d'activité de l'Institut.

ARCHIVES

- Poursuite du classement des archives constamment créées, avec notamment le classement du fonds d'Eugenio Bressan (92 cartons).
- Constitution de fiches pour une nouvelle numérisation à venir par la BNF par l'intermédiaire du CODHOS (le bulletin du Syndicat national des EPS puis du SNCM, *l'Ecole Technique et le Travailleur de l'enseignement technique*)

-

PUBLICATIONS

- publication de 2 numéros de *Points de Repères* (n°33 sur l'évaluation et n°34 sur Le SNES et les organisations internationales) ;
 - publication de plusieurs numéros de *PdR Infos* :
 - Le syndicalisme pendant l'Occupation,
 - Les professeurs nommés d'office en Algérie,
 - La syndicalisation des MI-SE (publié dans Carrefour de l'Éducation)
- depuis la rentrée 2013 :
- Hommage à Gérard Alaphilippe,
 - Les garanties statutaires des personnels du second degré et les décrets de 1950,
 - Les anciens élèves de l'ENSET et le syndicalisme enseignant (J. Girault).

STAGES DE FORMATION SYNDICALE

- Elaboration de fiches synthétiques (6 fiches)
- Participation aux stages de formation syndicale du SNES, notamment celui consacré à « Action syndicale et mémoire militante » en juin 2013.

MAITRON

- Poursuite de la collaboration à la rédaction de nombreuses notices du Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier mouvement social Maitron : tome 8 sorti en novembre 2012 (27 notices) et tome 9 sorti en novembre 2013 (63 notices)
- réunions du bureau des Amis du Maitron (A. D.)
- entrée de toutes les bios du groupe enseignant sur Maitron-en-ligne par G. Réquigny (plus de 1500 depuis 2012)

PARTENARIATS

- participation aux travaux du bureau de l'HIMASE (A. D. et G. R.) et à l'AG de 2013 ;
- aux initiatives du CODHOS : journée Archives africaines puis Archives algériennes (communication d'A.D.) ;
- participation au colloque de la Ligue de l'enseignement, rentrée 2013.

INSTITUT DE LA FSU

- Co-organisation du colloque sur la grève enseignante avec l'Institut de la FSU (rentrée 2012) et publication de l'ouvrage qui en est issu ;
- Contribution aux travaux de l'Institut de la FSU (préparation du tome II de l'Histoire de la FSU)

ACCUEIL DE CHERCHEURS

- Fehrat Ismaël (soutenance de sa thèse en décembre 2013) ;
- Plusieurs étudiants en master sur des sujets variés (mai 68 à Toulouse, statuts des CE-CPE, enseignement des sciences économiques) ;
- Soutien financier à la sortie du livre de Laurent Frajerman, *Les frères ennemis* (1000 €).

-

SITE INTERNET

- Développement du nouveau site internet : 10 000 visites depuis activation en juin 2012.

RAPPORT FINANCIER 2012-2013

MODIFICATIONS DES STATUTS

Projet adopté par le CA du 7/11/2013

Les passages surlignés en jaune sont nouveaux

les articles surlignés en gris disparaissent

Art. 1 : CONSTITUTION ET DÉNOMINATION

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 sous la dénomination : « Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les Enseignements de Second degré ».

Art. 2 : OBJET

L'association se fixe comme objectifs :

- La collecte et le traitement d'informations et de documents de toute nature se rattachant à l'histoire du syndicalisme dans les enseignements de second degré ;
- la mise en œuvre de recherches, d'études, de séminaires, colloques dans le domaine de son champ d'investigation ;
- la contribution à l'information et à la formation syndicale telle que définie par les lois du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat et du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux agents de l'Etat du congé pour la formation syndicale ; à ce titre, elle est reconnue par un arrêté du ministère de la Fonction publique du 19 janvier 1993 comme institut dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale ;
- de façon générale, la contribution à l'information des personnels du second degré, des travailleurs dans leur ensemble, des étudiants, des chercheurs et de tous organismes intéressés par l'histoire du syndicalisme, du mouvement ouvrier et du mouvement social.

Art. 3 : SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé dans les locaux du Syndicat national des enseignements de second degré, 46 Avenue d'Ivry, Paris XIIIème arrondissement. Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration. La ratification de l'Assemblée générale sera nécessaire.

Art : 4 : DURÉE

La durée de l'association est illimitée.

Art. 5 : COMPOSITION

L'association se compose de membres actifs qui acquittent une cotisation annuelle.

Les membres actifs sont les membres fondateurs et d'autres membres agréés par le Conseil d'administration.

Les membres fondateurs sont :

- les anciens secrétaires généraux et généraux adjoints du SNES et du SNET à la date de création de l'association, en 1985.
- des membres titulaires et suppléants du Bureau national du SNES ou désignés par le Bureau national,
- les sections académiques (S3) et départementales (S2) du SNES.

Les autres membres actifs sont des personnes physiques ou morales agréées par le Conseil d'administration.

Art. 6 : COTISATION

La cotisation annuelle due par chaque catégorie de membres est fixée par l'AG sur proposition du CA.

disparition des anciens art. 7, 8, 9

Art. 7 : CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est administrée par un Conseil d'administration dont les membres sont élus par l'Assemblée générale parmi les membres actifs : $\frac{1}{4}$ au plus parmi les membres fondateurs ; $\frac{1}{4}$ au moins parmi les autres membres.

Les membres du CA sont élus pour une durée de quatre ans et sont rééligibles. Leur renouvellement a lieu par moitié tous les deux ans.

Le CA se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par le Président.

Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. Il est tenu procès-verbal de ces délibérations.

Art. 8 : POUVOIRS DU CA

Le conseil d'administration est investi d'une manière générale des pouvoirs les plus étendus dans les limites des buts de l'association et dans le cadre des résolutions des assemblées générales.

Il établit le règlement intérieur et peut proposer à l'assemblée générale des modifications aux statuts. Il se prononce sur l'admission des nouveaux membres. Il valide le bilan financier annuel.

Art. 9 : BUREAU

Après le renouvellement de la moitié des membres du CA, ce dernier élit tous les deux ans en son sein un bureau comprenant au moins :

- un(e) président (e)
- un(e) ou deux vice(s)-président(e)s, dont au moins un(e) secrétaire général(e) ou national(e) du SNES
- un secrétaire général
- un trésorier

Le président représente l'association en justice et dans les actes de la vie civile. Il peut, sur autorisation du CA., déléguer ces fonctions à un ou plusieurs membres du bureau.

Le CA pourvoit aux vacances dans l'intervalle du renouvellement du bureau.

disparition de l'ancien art 13

Art. 10 : ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les assemblées générales se composent de tous les membres de l'association à jour de leur cotisation. Chaque membre peut se faire représenter.

Les décisions des AG sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, sauf pour la modification des statuts. Il est tenu procès-verbal des délibérations.

Art. 11 : AG ORDINAIRE

Elle est convoquée tous les deux ans.

Elle délibère sur les rapports qui lui sont présentés par le Bureau et sur toutes les questions mises à l'ordre du jour établi par le CA.

Elle se prononce notamment sur le rapport moral et le rapport financier. Elle approuve les comptes annuels et l'affectation du résultat.

Elle désigne le (la) commissaire aux comptes et son suppléant. Elle fixe le montant des cotisations sur proposition du CA.

Elle pourvoit à l'élection des membres du conseil d'administration suivant les dispositions de l'article 7 des présents statuts.

Art : 12 : AG EXTRAORDINAIRE

L'Assemblée générale extraordinaire peut être convoquée à l'initiative du Président sur mandat du CA ou à la demande au moins de la moitié de ses membres.

Art. 13 : RESSOURCES

Les ressources de l'association se composent :

- des cotisations
- des subventions et produits des ventes des publications
- des produits des libéralités et legs
- de toute autre ressource ou subvention qui ne seraient pas contraires aux lois et règlements en vigueur.

Art. 14 : COMPTABILITÉ

Il est tenu annuellement une comptabilité autonome avec un bilan, un compte de résultat. Elle est annexée à celle du SNES.

Art. 15 : RÈGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur peut être établi par le Conseil d'administration ; il doit être validé par une AG à la majorité simple.

Art. 16 : MODIFICATION DES STATUTS

Les présents statuts pourront être modifiés sur proposition du Conseil d'administration par une assemblée générale ordinaire ou extraordinaire, ou sur proposition de la moitié au moins des membres de l'association.

Les modifications aux statuts seront acquises par un vote recueillant au moins deux tiers des suffrages des membres présents ou représentés.

Art. 17 : DISSOLUTION

La dissolution de l'association est prononcée à la demande du CA par une AG ; elle requiert les 2/3 des voix des membres présents ou représentés. En cas de dissolution, l'AG désigne un ou plusieurs liquidateurs des biens de l'association.

Règlement intérieur

Art. 1 : PUBLICATION, SITE INTERNET

L'Institut se dote d'une publication *Points de repères* ainsi que d'un supplément régulier numérique *Points de repères-infos*. La publication est servie gratuitement aux membres de l'association.

L'Institut se dote d'un site internet www.lrhse.snes.edu où sont données des informations régulières sur son activité.

Art 2 : COTISATION

La cotisation des membres est perçue dans le cadre de l'année scolaire. La comptabilité de l'association est présentée par année scolaire.

Art. 3 : AG ORDINAIRE

Elle se tient tous les deux ans, en principe au moment de la réunion du Congrès national du SNES, à défaut au moment de la réunion d'un Conseil national.

Art. 4 : PARTENAIRES

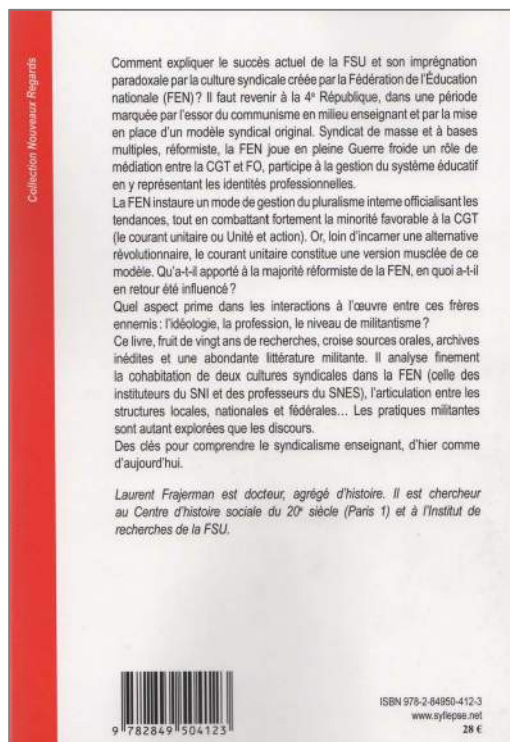
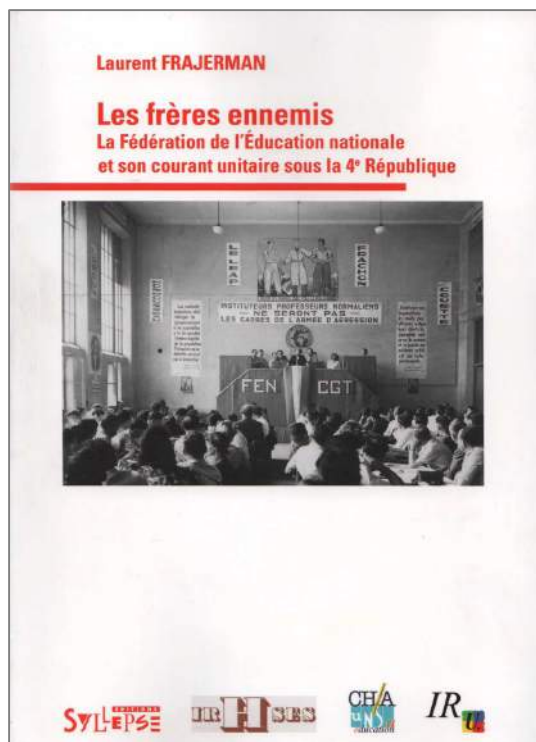
L'association peut adhérer à des associations regroupant des associations poursuivant des buts similaires aux siens.

BULLETIN DE VOTE

Pour les adhérent(e)s à jour de leur cotisation 2013-2014 qui ne pourront pas participer à l'AG du mardi 1^{er} avril à Marseille, entourez votre vote sur ce bulletin et envoyez-le à l'IRHSES, sous double enveloppe, 46 avenue d'Ivry, 75 647 Paris cedex 13, avant le jeudi 27 mars

Rapport moral	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Rapport financier	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Modification des statuts	POUR	CONTRE	ABSTENTION

Suivez l'activité de l'IRHSES en visitant régulièrement son site internet : www.irhses.snes.edu



Laurent Frajerman, membre du CA de l'IRHSES, responsable de la section Histoire de l'Institut de la FSU, a rédigé ce livre à partir de sa thèse. Edité par l'Institut de la FSU, il a été subventionné par l'IRHSES et par le Centre Aigueperse de l'UNSA Education. La couverture représentant le congrès de la FEN-CGT de juillet 1949 provient des fonds iconographiques de l'IRHSES.

À commander à l'Institut de la FSU, 104 rue Romain Rolland, 92 260 Les Lilas,

Joindre un chèque de 25€ (port inclus) à l'ordre de « Institut de recherches FSU »